

<u>Autosaisine du CESE</u> "Patrimoine – Tourisme – Développement durable" Le 22 décembre 2017

Propositions rédigées par les membres de l'atelier 4 : patrimoine, tourisme, développement durable.

Animé par : Geneviève Fournil et Annie Lacombe.

Mobilisons les Audois autour du :

- Patrimoine : héritage collectif de biens matériels et immatériels.
- Tourisme : l'ensemble des activités et des techniques mises en œuvre pour les voyages et les séjours d'agrément.
- Developpement durable : mode de développement économique veillant au respect de l'environnement afin de mettre en cohérence les actions concrètes d'appui à la politique départementale.

1 - DES EXPERTS AUDITONNÉS:

- * 2 élus départementaux
- * La responsable au Département de la direction du développement, de l'environnement, et des territoires.
- * La chef du service agriculture, tourisme et patrimoine.
- * La CCI qui propose un accompagnement collectif des entreprises avec Le Club RH Tourisme, mais aussi un accompagnement individuel qui vise les filières hôtellerie-restauration et hôtellerie de plein air avec la Charte de Confiance.
- * Le cluster tourisme : un regroupement d'entreprises qui sont potentiellement en concurrence mais qui décident de travailler ensemble, avec des groupes de travail en mode/projet.
- * L'ADT, qui met en œuvre la politique touristique définie par le département et qui fonctionne en écoconstruction avec les territoires. sa mission : animation et promotion du tourisme dans l'Aude.
 - * Les offices du tourisme qui gardent des compétences.

2 - QUELQUES CHIFFRES:

L'économie touristique est le premier pôle économique de l'Aude :

- En 2016, le Département de l'Aude a investi 3,6 M€ pour le tourisme et la valorisation du patrimoine.
 - En 2016, 1 000 000 de visiteurs sur les sites touristiques de l'Aude Pays Cathare.
 - En 2016, 64 % des acteurs du tourisme satisfaits de leur activité.

3 - LES DIFFICULTÉS DE L'EXERCICE LUI-MÊME :

Ne pas faire, ne pas proposer ce qui existe déjà.

Un état des lieux est nécessaire : acteurs, sites, outils, auditions d'experts, afin de déterminer les attentes des publics.

Un éparpillement des compétences du fait des réformes territoriales et de la loi NOTRe : plusieurs niveaux de collectivités interviennent en matière de tourisme : la Région définit une stratégie globale et les communes ou les intercommunalités déclinent en fonction de leurs compétences et projets.

Cette diversité d'acteurs, d'intervenants, fait que les actions concrètes menées ne sont pas toujours lisibles, parfois divergentes, d'où des difficultés de compréhension et d'appropriation et pour les touristes et pour la population audoise.

4 - DES ÉVOLUTIONS POSITIVES : L'ACTE II DU PAYS CATHARE, avec pour objectif : le qualitatif

Aller vers une offre globale en conjuguant sur un territoire l'agriculture et/ou la viticulture, les paysages, les randonnées, l'histoire...

Liaison site/village avec amélioration du stationnement, de la signalétique, des boutiques...

Le pilotage, le montage des dossiers, l'avance financière pour les chantiers collectifs par le Département :

- Dossier en cours d'inscription à l'UNESCO de 7 sites.
- La Marque : révision et simplification en cours.
- Le Canal du Midi et les voies vertes pour des déplacements plus lents, certains liés à l'histoire ferroviaire.

Une action phare en 2017 : tourisme famille et enfants.

Deux visions différentes en matière de développement touristique se dessinent :

- 1/ Le tourisme de masse classique.
- 2/ Le tourisme avec du nombre certes, mais plus original avec une offre globale ciblée, personnalisée et innovante ; du sur-mesure en quelque sorte.

Le lien avec la population globalement exclue de la politique touristique décidée en amont, est une piste à développer.

Cela peut entraîner une implication et une participation plus forte des Audoises et des Audois.

5 - PROPOSITIONS:

- → Consulter au travers d'un questionnaire (exemple de l'atelier 5), les citoyens, pour connaître leurs attentes, leur niveau d'engagement, en s'appuyant sur les différents réseaux associatifs et professionnels.
- Attribuer une carte d'Ambassadeur du **T**erritoire, laquelle, outre des responsabilités, conférerait avantages avec aussi système de parrainage.
- → Dresser et diffuser un inventaire des associations du patrimoine.
- → Instaurer un guichet unique pour les porteurs de projets touristiques (particuliers et autres) avec la participation du cluster interconsulaire.
- → Interpeller les maires et inciter les enseignants à faire découvrir aux jeunes, en priorité, notre territoire.
- → L'atelier envisage d'approfondir la réflexion sur l'opportunité d'un parc médiéval.
- → Construire et proposer une offre famille/enfants, personnalisée, alliant visites, découverte de la flore et de la faune, jeux, initiation à des métiers d'antan, des savoir-faire en cuisine et vins.
- Dynamiser l'oenotourisme ou tourisme vigneron : le CESE serait en capacité d'accompagner des porteurs de projets (vecteur de développement économique d'avenir) par une réflexion collective des acteurs concernés et de plans d'action concertés. Quel oenotourisme souhaiterions-nous ?
- → Conjuguer tourisme et biodiversité pour bâtir une offre innovante et originale.
- → Installer une logique départementale d'animation et de promotion du cyclotourisme impliquant tous les acteurs du vélo.

SENTIR, RESSENTIR, GOÛTER, APPRENDRE... DANS UNE DÉMARCHE COLLECTIVE, EN RÉSEAU, ET SIMPLIFIÉE.